

BERTHIER, 14 août 1852.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous inclure une nouvelle pétition référant à celle du 24 février dernier, au sujet de ma réclamation devant les commissaires à l'indemnité, contre les biens de la banqueroute de Wolfred Nelson.

Vous prie de vouloir bien la remettre à son excellence.

J'ai l'honneur d'être,
Votre très-humble serviteur,

(Signé,) F. PERRIN.

A l'honorable A. N. Morin,
Secrétaire civil,
Québec.

(Traduction.)

A son excellence le très-honorable JAMES, COMTE D'ELGIN et KINCARDINE, gouverneur général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'eus l'honneur d'adresser à votre excellence, le 24 février dernier, une pétition au sujet de ma réclamation comme créancier de la banqueroute de Wolfred Nelson, à une partie de la somme accordée par les commissaires pour pertes durant la rébellion, pour les dommages essuyés par ce monsieur.

On me donne à entendre maintenant que le rapport et les délibérations de cette commission seront sous peu soumis à la chambre d'assemblée, pour être par elle légalisés.

J'espère cependant que votre excellence ne permettra pas que l'on perde de vue les faits mentionnés dans ma pétition, et que votre excellence ne permettra pas qu'on sanctionne une mesure qui aurait l'effet de légitimer l'acte injuste et partial des commissaires à l'égard de ma réclamation.

Je prends donc respectueusement la liberté d'appeler l'attention de votre excellence sur la requête en question.

Je suis,
De votre excellence,
Le très-humble et très-obéissant serviteur,

(Signé,) F. PERRIN.

Berthier, 14 août 1852.